

Liberté Égalité Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer Gestion et police de l'eau

Affaire suivie par Stéphane DEXPERTS UTMA-SD/IC-LET201357^h Tél : 05 59 80 87 98

Mél: ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 13 octobre 2020

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'arrêté préfectoral portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial par une emprise de terrain en prolongement de votre jardin sur le gave de Pau sur la commune de Mont au lieu dit Lendresse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des territoires et de la mer, La cheffe du service Gestion et police de l'eau

Juliette Friedling

Monsieur Jean Doumecq-Arriscle 9, rue de l'embarcadère 64300 Mont